

Petits bateaux qui vont sur l'eau



Petits bateaux qui vont sur l'eau

Ce samedi matin, dans une légère brume, le lac de Miélan s'éveillait... Quelques canards et aigrettes s'envolaient dès le lever du jour. Le niveau de l'eau est correct sans atteindre des records enregistrés il y a quelques années.

Dans la lueur matinale, impossible de trouver une place pour stationner un véhicule... et sa remorque porte-bateau.

Très nombreux les pêcheurs étaient là venus pour certains de fort loin. C'était l'ouverture annuelle de la pêche aux carnassiers : brochets, sandres et autres monstres.

Le lac de Miélan est un des rares lacs gersois où l'utilisation de barques et float-boats est autorisée sans moteur thermique. Alors que les lacs voisins de Tillac et du Cabournieux sont interdits de canotage. Cette année l'afflux de pêcheurs est dû en partie à l'interdiction de pêche sur des lacs où les carpes subissent une maladie virale qui décime le poisson.

On dénombre sans doute plus de quarante embarcations éparpillées sur le plan d'eau de 70 Ha.

Pour Jean Pierre Bénéjaru, le président de La Gaule miélanaise, l'ouverture est satisfaisante. De belles prises ont été effectuées, des brochets et des sandres largement au-dessus de la taille de prise autorisée. Ce qui était une rumeur depuis quelques années est devenu réalité : un silure d'un 1,20 mètre de long a été capturé dans les eaux du lac de Miélan.

Pour ceux qui seraient en retard, n'oubliez pas qu'Evelyne Lurde Daran, dans sa boutique Aux Plaisirs mélanais, place Jean Sénac à Miélan, est habilitée à fournir les cartes de pêche, précieux sésame administratif pour se confronter aux loisirs halieutiques.



Sandre sorti du lac de Tillac.



Brochet, de Tillac.